



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Déclaration CFDT au CSE ordinaire du 30 novembre 2023

Déclaration concernant le point 7 à l'ODJ du CSE : Information du CSE sur le projet de transfert des opérations de datacenter et de réseaux

La CFDT constate que la direction reprend ses mauvaises habitudes de 2015 en utilisant l'article 1224-1. Après l'annonce de l'externalisation de l'activité « PARTS&SERVICES EUROPE ELARGIE – CATALOGUE » du CEMR c'est maintenant l'externalisation des opérations de datacenter et de réseaux qui est à l'ordre du jour.

Ce projet fait partie des nombreuses transformations engagées par le groupe pour rester compétitif. Nous avons l'expérience de ces transformations et nous savons qu'elles nécessitent un accompagnement particulier.

La CFDT dénonce la méthode qui brutalisent les salariés et remettre en cause le dialogue social basé sur la confiance et la co-construction.

Pourtant, les accords de Gestion des emplois et des parcours professionnels, de Rupture conventionnelles collectives avec un dispositif DAEC basé sur le volontariat offre à l'entreprise les outils pour s'adapter en protégeant les salariés et en leur permettant d'être acteur de leurs parcours professionnels que ce soit en interne ou en externe.

Ce projet concerne également d'autres pays dans lesquels les conditions de restructurations ne sont pas identiques.

La CFDT est totalement opposée à l'utilisation de l'article 1224-1 qui impose le changement d'employeur aux salariés concernés par ce projet et vous demande de ne pas l'utiliser.

Le projet doit donc se faire avec les outils négociés dans le cadre de l'accord de Gestion des emplois et des parcours professionnels, de Rupture Conventionnelles Collectives avec un dispositif DAEC

Ce transfert nous inquiète d'autant plus car il vient dans le prolongement d'externalisations récentes d'activités de l'IT. De plus, il a été annoncé en CSE de Bessoncourt une étude en cours sur la vente des datacenters qui laisse supposer que ce transfert fait partie d'un projet de réorganisation beaucoup plus global de l'ICT.

Tous ces sujets à fort impact social, présents et à venir, qui concerne les datacenters mais aussi les activités IT de tous les sites, industriels et tertiaires, nécessitent un éclairage sur la stratégie de l'ICT.